

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/48
10 novembre 2001

(01-5617)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: espagnol

CHILI

Déclaration de S.E. Heraldo Muñoz Secrétaire adjoint aux relations extérieures

Au nom du gouvernement chilien et du Président Ricardo Lagos, j'aimerais remercier l'Émirat du Qatar pour la grande hospitalité dont il a fait preuve en accueillant cette quatrième Conférence ministérielle. Je tiens aussi à exprimer notre sincère reconnaissance au Secrétariat de l'OMC, en la personne de son Directeur général, M. Mike Moore, et au Président du Conseil général, M. Stuart Harbinson, pour le travail acharné et inappréciable qu'ils ont fourni pour préparer cette réunion et établir le projet de Déclaration ministérielle et d'autres documents.

Nous avons une grande responsabilité pour les jours qui viennent: il va falloir nous mettre d'accord afin de pouvoir approuver le lancement d'un large programme de négociations au sein de l'OMC. Nous n'avons pas le droit d'échouer dans cette mission, pour deux raisons puissantes au moins.

La première est que l'échec de Seattle est encore présent dans nos mémoires et dans l'opinion publique mondiale. Si, une nouvelle fois, nous nous révélons incapables de nous entendre pour approuver un programme de travail qui corresponde aux intérêts et aux réalités de tous les Membres de l'OMC, je crains que cela ne porte un coup terrible à l'Organisation et à l'économie internationale. Si cela se produisait, l'OMC perdrait sa crédibilité et sa raison d'être. Nous sommes convaincus qu'un système commercial multilatéral fondé sur des règles acceptées par tous, et non sur le simple exercice du pouvoir, est un bien trop précieux pour que l'on puisse le mettre en péril dans cette réunion.

La seconde raison pour approuver le lancement d'un nouveau cycle de négociations ici à Doha est le contexte économique et politique mondial. Il y a quelques jours, le Secrétariat de l'OMC, sur la base des chiffres concernant la période comprise entre janvier et juin 2001, a prédit que le commerce mondial des marchandises progressera cette année de 2 pour cent tout au plus, en conséquence de la diminution de la demande enregistrée simultanément aux États-Unis, dans l'Union européenne et au Japon. L'effet des attentats terroristes du 11 septembre sur l'activité économique et les perspectives mondiales pourrait même remettre en cause cette modeste progression de 2 pour cent. Après le 11 septembre, nous devons donc penser à la "sécurité économique mondiale", et pas seulement à la sécurité physique sur laquelle pèse la menace terroriste. Nous devons nous montrer à la hauteur des circonstances. Si, surmontant nos divergences légitimes, nous parvenons à lancer un nouveau cycle de négociations avec un programme large et équilibré, cela contribuera énormément au rétablissement de la confiance, au retour d'un sentiment d'optimisme et, par conséquent, à la reprise de l'économie mondiale.

Je voudrais dire quelques mots des principales caractéristiques que devrait avoir, selon le Chili, ce nouveau cycle de négociations. D'abord, et beaucoup de pays en développement pensent comme nous sur ce point, il est essentiel que nous nous mettions d'accord sur un mandat de négociations ambitieux et crédible pour l'agriculture. Au cours de l'année et demie qui s'est écoulée

depuis que les négociations prescrites sur l'agriculture ont démarré à Genève, il est apparu on ne peut plus clairement que le mandat de négociations découlant de l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture est tout à fait insuffisant. Il nous faut un nouveau mandat, avec des objectifs très clairs pour les trois piliers des négociations: l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation, la réduction substantielle du soutien interne, cause de distorsions dans les échanges, et la réduction substantielle des obstacles à l'accès aux marchés. Nous ne pouvons accepter que, par le biais des subventions, les pays en développement doivent assumer le coût des politiques agricoles protectionnistes. Nos paysans ne feront pas les frais de ce protectionnisme.

Il nous faut aussi un mandat qui fixe des objectifs intermédiaires et des délais concrets pour leur réalisation. Je veux être très clair sur ce point: un programme de négociations qui ne donnerait pas à l'agriculture la place qui lui revient, c'est-à-dire une place centrale, est condamné à l'échec. Le niveau des ambitions qui seront fixées dans le domaine de l'agriculture déterminera le niveau des ambitions qui pourront être réalisées dans les autres domaines.

Deuxièmement, nous pensons que la question des droits antidumping, et de l'usage et de l'abus croissants de ces droits à des fins protectionnistes, devra être abordée sérieusement dans le programme du nouveau cycle. Il nous semble que l'immense majorité des Membres de l'OMC sont du même avis. À quoi bon continuer à négocier l'ouverture des marchés aux produits agricoles et industriels - ouverture que nous appuyons résolument - s'il demeure possible de recourir, souvent de manière injustifiée, aux mécanismes de défense commerciale? L'abus des droits antidumping est une façon détournée de réintroduire le protectionnisme qui souvent neutralise les effets de la libéralisation tarifaire des accords sur la liberté des échanges.

Dans le domaine de l'environnement, nous reconnaissons que les gouvernements doivent faire face aux risques et aux problèmes rapidement et opportunément, en s'appuyant sur une base scientifique. Mais les mesures qui sont prises doivent l'être dans le cadre des règles et disciplines multilatérales, pour éviter les risques qui peuvent mener au protectionnisme et à la discrimination. Nous devons préserver l'équilibre entre le développement durable et la liberté des échanges puisque, en définitive, ces deux objectifs se renforcent mutuellement.

Enfin, nous saluons avec enthousiasme l'accession de la République populaire de Chine à l'OMC, qui sera bénéfique pour l'Organisation et apportera un regain de vitalité et d'optimisme à l'économie mondiale. Nous souhaitons aussi la bienvenue au Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu.

Une tâche ardue et importante nous attend. Unissons tous nos efforts pour faire de cette Réunion ministérielle un succès.
